

Module 4

Mobilisation des citoyens



1. Identifier les actions et les outils pour mobiliser les citoyens

a. Les canaux de diffusion et les outils

Dans le cadre de la gestion des risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), doit être communiqué aux habitants de la commune et reprendre les points suivants :

- Liste des risques majeurs auxquels la commune est exposée ;
- Description des conséquences liées à ces risques ;
- Mesures de prévention, de protection et de sauvegarde ;
- Consignes de sécurité (détail des réflexes à adopter et connaissance du kit d'urgence 72h) ;
- Liens utiles et numéros d'urgence.



Pour qu'il soit efficace, le DICRIM doit être **régulièrement diffusé**. Les maires sont chargés de communiquer les actions communales, **tous les 2 ans minimum**. Cette communication peut prendre plusieurs formes : affichages, réunions publiques, utilisation de sites internet ou encore des applications.

Ils ont aussi pour mission de **mettre à jour le DICRIM, au moins tous les 5 ans**, afin d'assurer sa pertinence et son actualisation.

Différents sites internet sont à disposition des élus et des citoyens :

Georisques.gouv.fr : portail de référence de l'Etat, qui permet de connaître les risques sur le territoire ou près de chez soi : [Géorisques \(nouvel onglet\)](#).

Service d'information du gouvernement (SIG) : portail gouvernemental qui permet d'informer les citoyens sur les risques et les menaces : [Risques du portail du gouvernement \(nouvel onglet\)](#).

Meteofrance.fr : diffusion d'informations et de prévisions météorologiques fiables à destination du grand public : [Vigilance.meteofrance.fr \(nouvel onglet\)](#).

Feux de forêt et de végétation : [Météo des forêts \(nouvel onglet\)](#)

Pluie et inondation : [Pluie et inondation \(nouvel onglet\)](#).

APIC (avertissement pluies intenses à l'échelle des communes) : [APIC \(nouvel onglet\)](#).

VIGICRUES : service d'information sur le risque de crues, en particulier après des pluies intenses : [Vigicrues \(nouvel onglet\)](#).

FR-Alert : Système d'alerte en temps réel via les téléphones portables pour les personnes exposées aux zones de danger. Vidéo du ministère de l'intérieur qui explique son fonctionnement : [vidéo youtube \(nouvel onglet\)](#).



Les **signaux d'alerte nationale** doivent être opérationnels dans la commune. Ils sont communiqués par une sirène ou par un automate d'appel.

b. Les dispositifs d'engagement

Différentes stratégies possibles pour acculturer les citoyens aux risques :

- **La réserve communale** : mobilise les citoyens volontaires et bénévoles pour prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune ;
- **La Garde nationale** : invite à s'engager en participant ponctuellement aux forces armées ou aux forces de sécurité intérieure pour soutenir l'État ;
- **Le SNU (service national universel)** : forme et informe les jeunes volontaires de 15 à 17 ans : [service national universel \(nouvel onglet\)](#) ;
- **La Journée nationale « Tous résilients face aux risques »** : vise à sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques environnementaux, à travers des exercices pratiques : [journée nationale de résilience \(nouvel onglet\)](#) ;
- **Les formations aux gestes qui sauvent** ;
- **Et les multiples dispositifs de solidarité.**

Ces actions visent à créer une communauté responsable et préparée aux risques. Chaque citoyen a la possibilité de s'engager activement dans la construction d'une société résiliente. Les entreprises sont amenées, elles aussi à construire leur plan de résilience pour garantir la disponibilité des ressources essentielles sur le territoire en cas de crise.

L'essentiel

- > L'objectif du DICRIM est d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé. Il précise les mesures de sauvegarde et les consignes de sécurité à appliquer en cas de crise.
- > Dispositif d'engagement encourageant la mobilisation citoyenne : la réserve communale, le SNU (Service National Universel), la journée nationale "Tous résilients face aux risques", les formations aux gestes qui sauvent et d'autres dispositifs de solidarité.
- > Outils à disposition des élus : Géorisques, Météo-France, Feux de forêt, Pluie-Inondation, APIC, VIGICRUES.
- > Modernisation des dispositifs d'alertes et d'information des populations grâce au nouveau système FR-Alert depuis juin 2022.